



HAL
open science

Fouilles archéologiques dans la propriété de l'abbaye Saint-Marie-au-Bois de Ruisseauville

Raphaël Clotuche

► **To cite this version:**

Raphaël Clotuche. Fouilles archéologiques dans la propriété de l'abbaye Saint-Marie-au-Bois de Ruisseauville. Bulletin historique du Haut-Pays, 2013, 79, pp.30-46. hal-04384180

HAL Id: hal-04384180

<https://inrap.hal.science/hal-04384180v1>

Submitted on 12 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Fouilles archéologiques dans la propriété de l'abbaye Sainte-Marie-au-Bois de Ruisseauville

par Raphaël Clotuche¹

Introduction

En 1998, le futur aménagement de la déviation de Ruisseauville, localité située à l'ouest du département du Pas-de-Calais, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur son tracé. Celui-ci s'étant révélé positif, après prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais, une campagne de fouille préventive a été menée sur une partie de la propriété de l'ancienne Abbaye Sainte-Marie-au-Bois (*Fig. 1*).

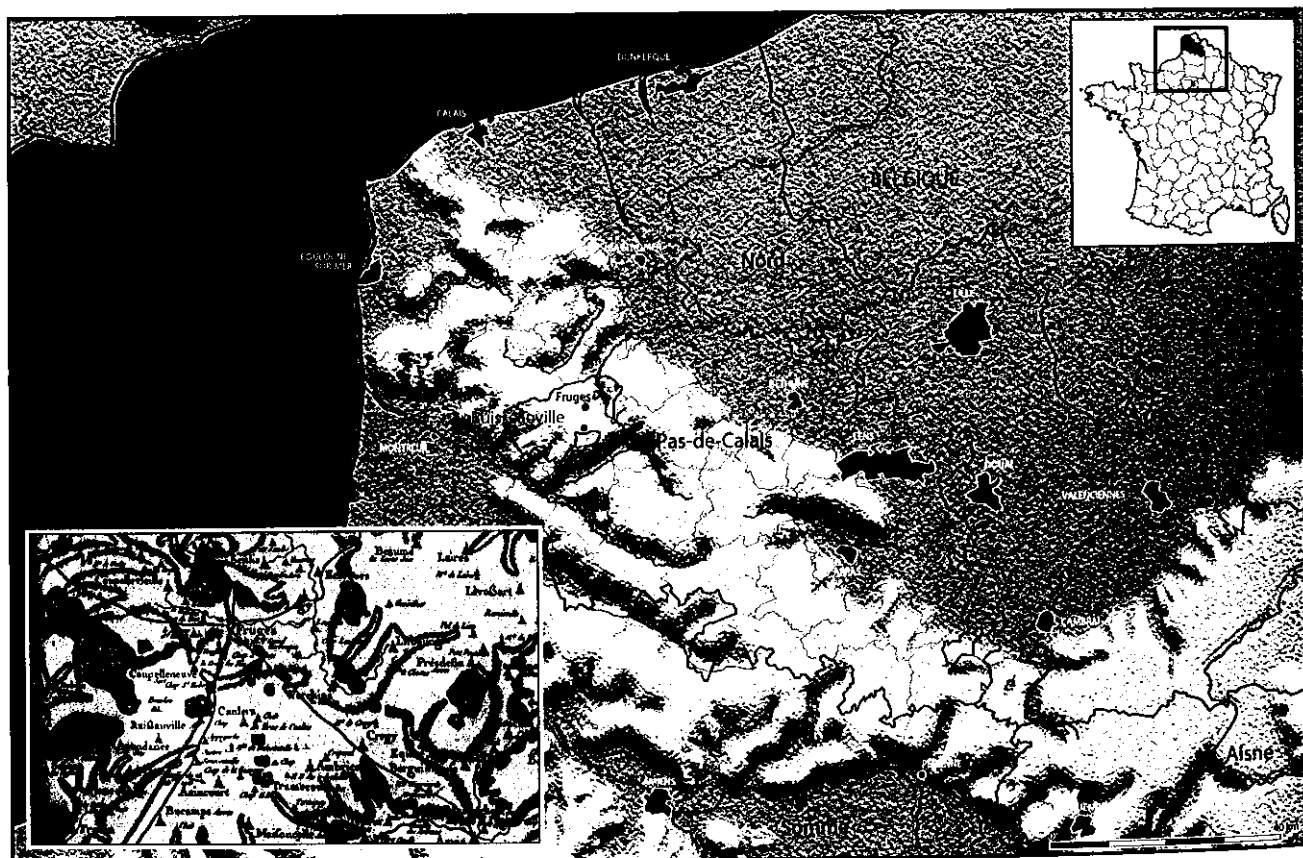


Fig. 1. Localisation dans le département (carte Rachid Koddeche, Inrap)

¹. Archéologue de l'INRAP, ArScAn, Paris X, équipe Gama.

Historique

Celle-ci fut fondée en 1099, bâtie grâce à Ramelin de Créquy, seigneur de Fressin, et son épouse Alix d'Oisy. Elle fut confiée en 1127 par Jean, évêque de Théroouanne, à la congrégation d'Arrouaise, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin (Maillot, 1998). Elle fut réaménagée plusieurs fois jusqu'à son démantèlement au début du XIXe siècle. L'église, détruite soit par les guerres ou la foudre, fut rénovée à cinq reprises (en 1212, vers 1400, entre 1500 et 1506, deux fois entre 1515 et 1590). Philippe de Lannoy (1590 - 1633) fit reconstruire totalement le monastère, à la fin du XVIe siècle - début du XVIIe siècle. Sur la représentation des albums de Charles de Croÿ (1605-1610), on peut remarquer que cette reconstruction est en cours, puisque l'église ne possède pas de toit (*Fig. 2*). Une nouvelle église abbatiale est construite en 1739 sous la prélatrice d'Etienne-Marie Loisele.

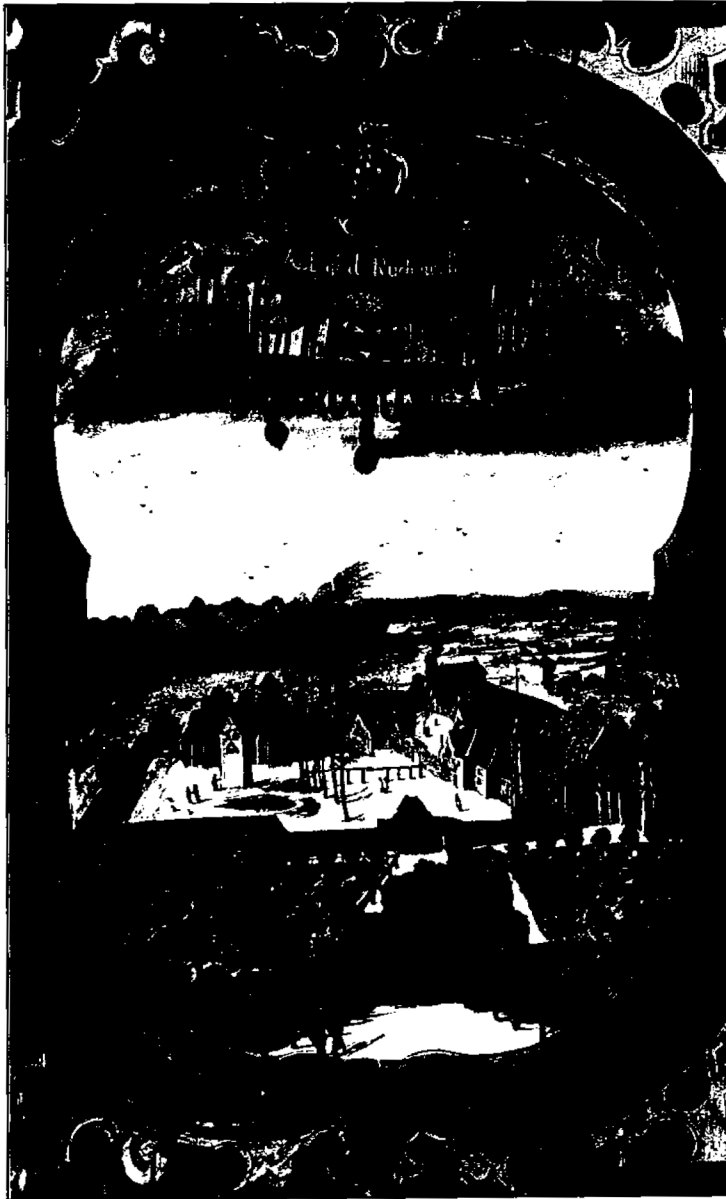


Fig. 2. Représentation de l'abbaye de Ruisseauville dans les Albums de Charles de Croÿ
(J.-M. Duvosquel dir., Albums de Croÿ tome XXI, pl. 169, Crédit communal de Belgique, 1985)

Les documents républicains de la fin du XVIII^e siècle indiquent que les zones de fouille sont inscrites dans les vergers et les prairies appartenant à l'abbaye (*Fig. 3*).

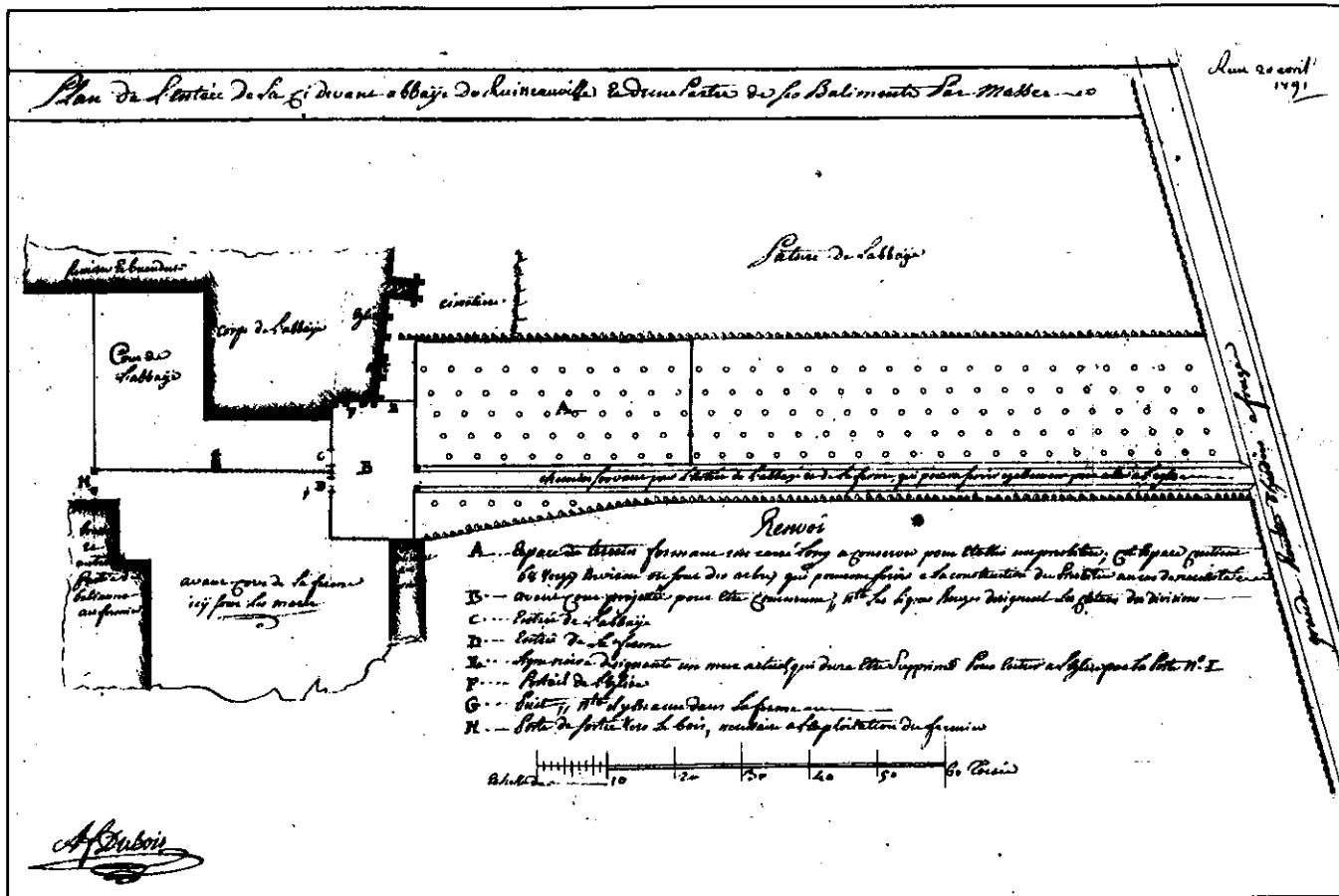


Fig. 3. Plan de l'abbaye en 1791 (Arch. CHHP, Fonds abbé Delétoille)

Les structures sont concentrées sur deux zones. La première, à l'ouest, est située à l'entrée de la propriété, la seconde, à l'est, est une zone à vocation artisanale (*Fig. 4*).

La fin du XVI^e siècle – début XVII^e siècle est la période la plus représentée. Néanmoins, quelques vestiges antérieurs ont été étudiés dans l'emprise de la fouille.

Une occupation gallo-romaine (I^{er} – III^e s.)

Une voirie, axée nord-nord-est / sud-sud-ouest, est matérialisée par quelques ornières comblées de rognons de silex et de fragments céramiques. Elle est longée d'un fossé à l'ouest. Le chemin se dirige vers la partie sommitale du secteur, à l'est de l'ancienne abbaye. La présence de céramique dans les ornières indique qu'une occupation de cette période se situe à proximité. L'hypothèse de la présence d'un établissement gallo-romain ayant précédé le couvent est donc plausible (*Fig. 5*).

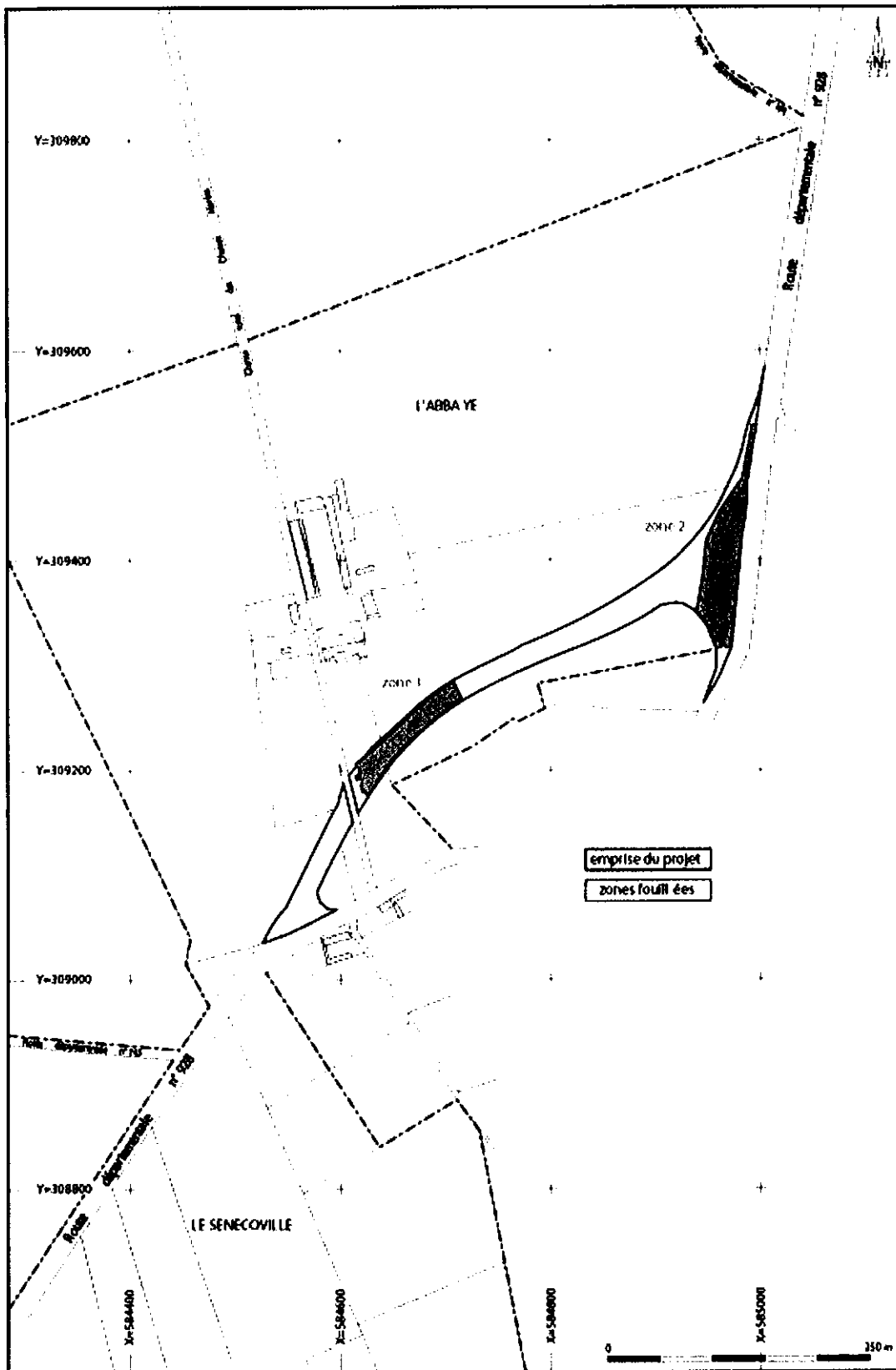


Fig. 4. Localisation dans la parcelle (plan Rachid Kaddeche, Inrap)

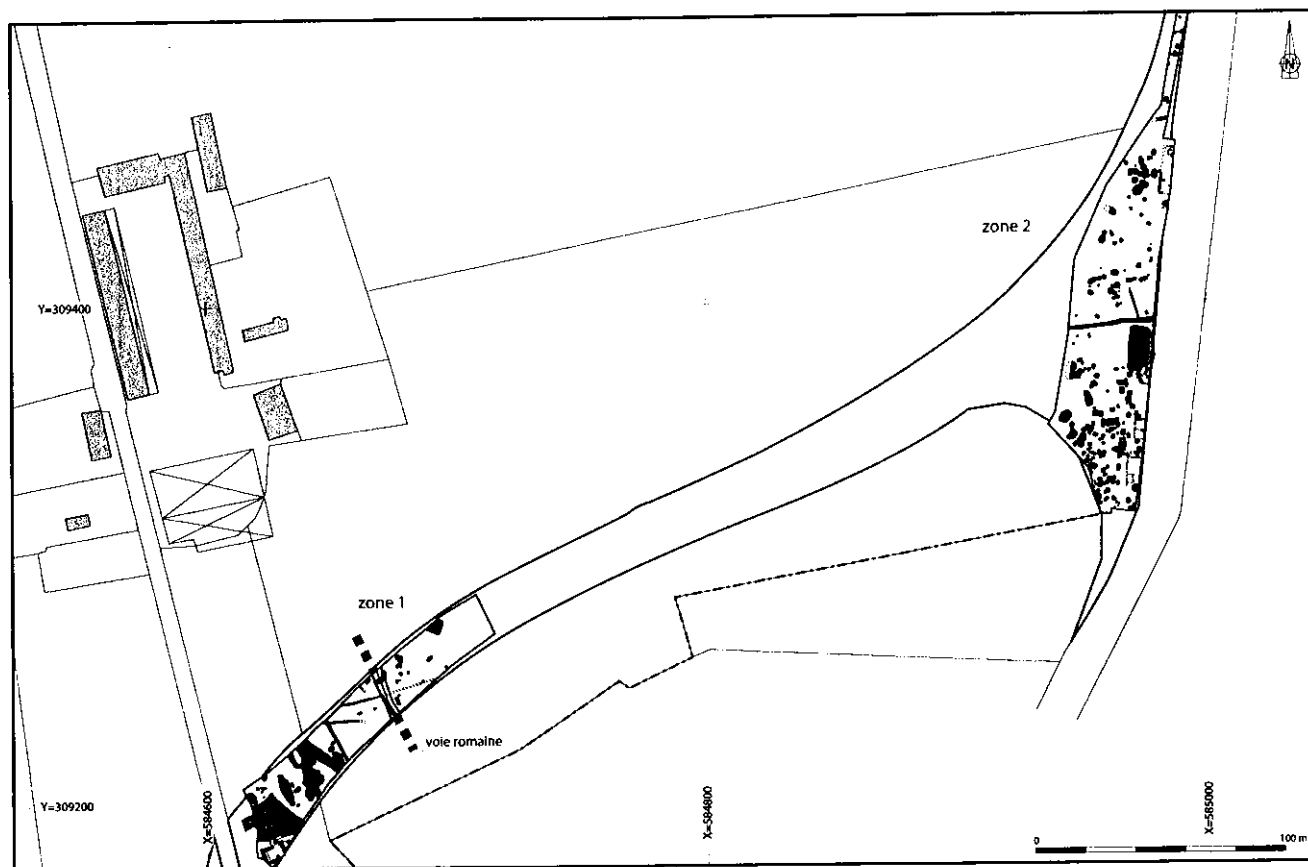


Fig. 5. Plan général du site (plan Rachid Kaddeche, Inrap)

Première construction au XVI^e siècle

Les vestiges d'un bâtiment, dont la fonction n'est pas définie, sont localisés à l'entrée de la propriété conventuelle. Il n'en reste qu'un mur composé de blocs de craie liés au mortier de chaux. Un sol de craie damée, à l'ouest, et une cour de rognons de silex, au nord, bordent cette construction. Un fossé limite ces installations au nord et à l'ouest (Fig. 6).

Réaménagement à la fin du XVI^e siècle - début du XVII^e siècle

- Le secteur ouest, un local d'accueil ?

Après l'arasement du premier bâtiment, dont la durée d'occupation est difficile à estimer, une nouvelle construction est aménagée.

Le mobilier archéologique recueilli dans les niveaux d'occupation de ce nouveau bâtiment ne permet pas de déterminer s'il a existé durant tout le XVI^e siècle, ou a été construit à la fin du XVI^e siècle – début XVII^e siècle (Vêche, 1989). Mais il est vraisemblable de supposer que sur la représentation des albums de Charles de Croÿ (début XVII^e s.), au premier plan, les ruines correspondent à cette construction (Fig. 2).

Toutefois, celles-ci n'existent plus au cours du deuxième quart du XVIII^e siècle puisqu'elles n'apparaissent pas sur les représentations d'Albert Leroy montrant l'abbaye et sa nouvelle église construite en 1739 sous la prélatrice d'Etienne-Marie Loiseau.

Sa fonction exacte est difficile à déterminer. Néanmoins, sa localisation, « en avant », sur le chemin menant à l'abbaye évoque un local « d'accueil » destiné aux pèlerins et voyageurs.

Trois étapes de constructions ont été différenciées grâce à la stratigraphie. Le mobilier, identique dans chacun des niveaux de construction des espaces reconnus, permet d'affirmer que leurs installations sont relativement peu espacées dans le temps.

Au cours de la première phase, le bâtiment (6,20m x 9,30m : soit environ 57m²) est bâti de blocs de craie équarris liés au mortier de chaux. Il est de forme quadrangulaire et présente une demi-tour (contrefort ?) dans l'angle nord-est (*Fig. 6*).

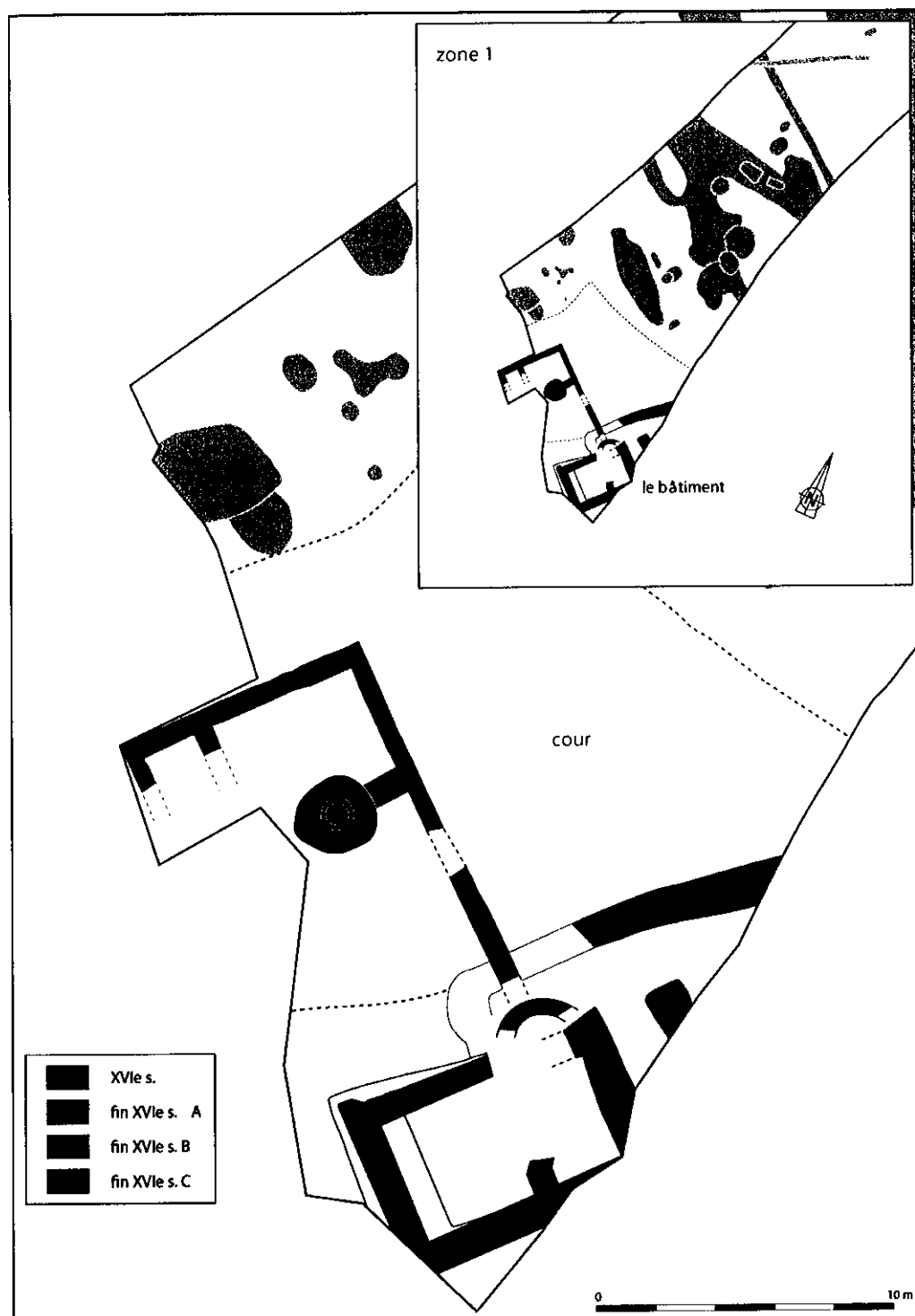


Fig. 6. Phasage des extensions du bâtiment d'accueil (plan Rachid Kaddeche, Inrap)

Dans sa partie ouest, une cave (6m x 6,20m : 37,2m²) est construite des mêmes matériaux et un escalier composé de 6 marches de bois permet d'y accéder. L'emplacement de celles-ci est marqué dans le mur par des creusements aménagés de tuiles. Le mur sud longeant les escaliers est composé de briques dans sa partie supérieure. Un soupirail est localisé au sommet du mur nord.

Les moellons qui composent les murs ont été récupérés comme le montrent certains graffiti incomplets, observés sur plusieurs éléments des murs. Quelques-uns ont toutefois été gravés après la construction de la cave (*Fig. 7*). La provenance des blocs de craie est impossible à déterminer avec certitude, mais cette construction étant située dans la propriété de l'abbaye, il est probable que les blocs aient été récupérés des bâtiments conventuels lors d'une phase de réaménagement. Un puits est installé au nord. Ses parois sont composées de rognons de silex taillés jusqu'à 1m de profondeur, puis de moellons de craie.

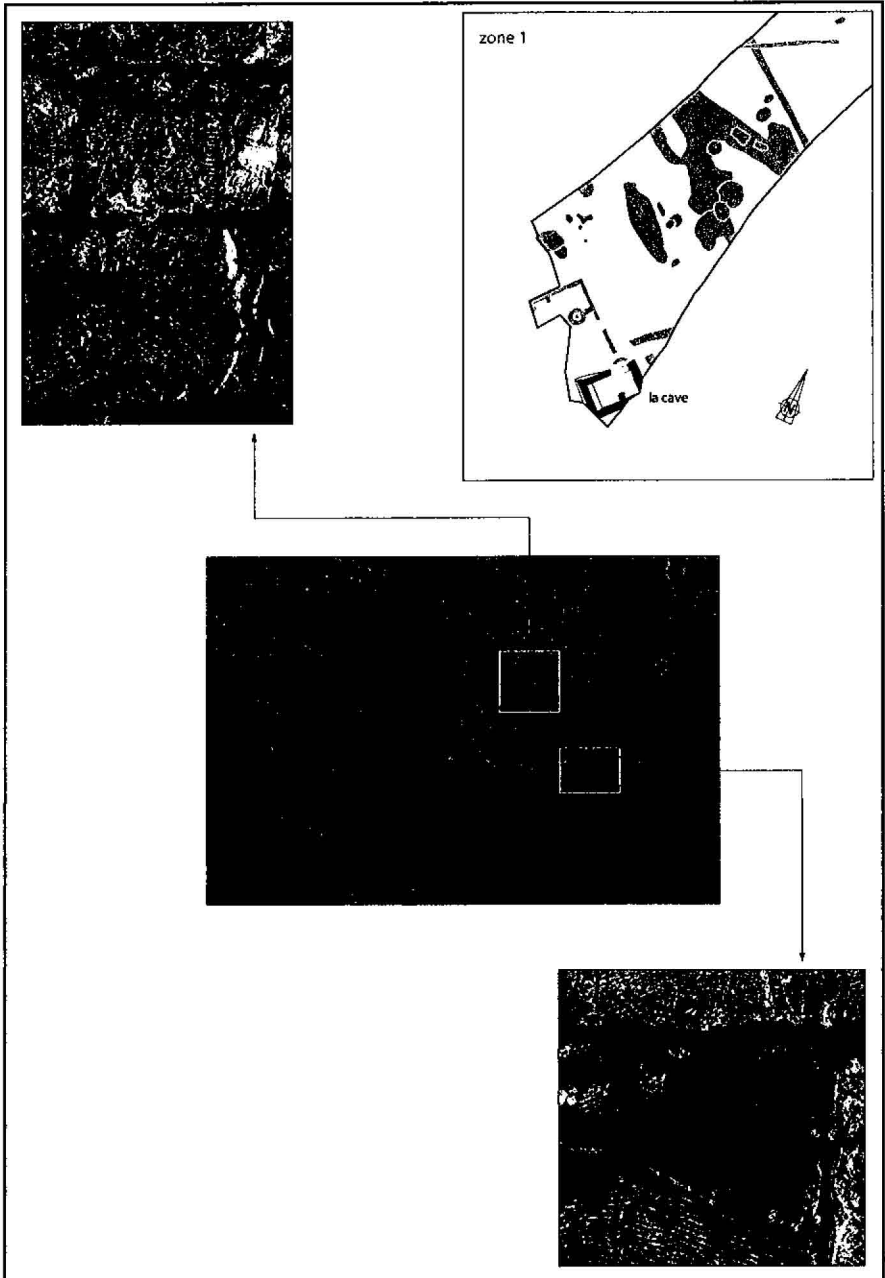


Fig. 7. Détail des murs de la cave (plan Rachid Kaddeche, clichés Raphaël Clotuche, Inrap)

Au cours d'une deuxième phase, le bâtiment est agrandi de 80m² (10m x 8m) vers le nord. Une fondation, composée de blocs de craie est installée dans le prolongement de la demi-tour. Le puits est alors inclus au mur nord. Il s'agit sans doute de la délimitation d'une petite cour, la lumière pouvant encore atteindre la cave par le soupirail.

La troisième phase est matérialisée par l'agrandissement du bâtiment vers le nord. La nouvelle pièce est fondée sur des murs de briques et blocs de craie liés au mortier de chaux. Pour éviter une consommation trop importante de matériel, les fondations sont composées de piliers assemblés par des arcs de décharge. Le sommet des fondations est recouvert d'un lit de craie damée pour égaliser le niveau de départ des murs. Ce nouvel espace couvre une surface minimale de 42,5m² (8,5m x 5m) (*Fig. 6*). L'absence de traces d'incendie laisse penser que le bâtiment a été démonté suivant un programme de récupération précis.

La destruction de ce bâtiment a dû s'effectuer avant 1791 puisqu'il n'apparaît plus sur la représentation des inventaires de l'abbaye. Il a également pu l'être avant le début du XVII^e siècle auquel cas il correspondrait aux ruines représentées sur l'album de Croÿ.

Deux grandes fosses polylobées, ainsi que plusieurs autres de taille moins importante, ont servi à l'extraction d'argile comme en témoignent plusieurs niveaux conservés dans le comblement. Ces structures ont livré un matériel peu abondant mais suffisant pour affirmer leur synchronisme avec le bâtiment. L'extraction d'argile pour la réalisation de murs de torchis de ce bâtiment ou pour les dépendances de l'abbaye, très proches, est plus que probable. Sur les représentations de Charles de Croÿ, on peut en effet observer que les bâtiments situés à la gauche de l'illustration sont bâtis de ce matériau (*Fig. 8*).



Fig. 8. Détail de l'abbaye de Ruisseauville dans les Albums de Charles de Croÿ

(J.-M. Duvosquel dir., Albums de Croÿ tome XXI, pl. 169, Crédit communal de Belgique, 1985)

- **Le secteur est, un secteur artisanal (Fig. 9)**

L'espace est divisé par trois fossés conditionnant la répartition des structures.

Au sud, une briqueterie, dont la surface dépasse celle du décapage, est matérialisée par des fossés d'extraction d'argile, un four à brique et deux bâtiments.

Dans la zone centrale, large de 38m, sont localisées quelques fossés d'extraction de petites dimensions destinées à la construction d'un bâtiment en torchis (bâtiment 3 ?). Les nombreux fragments de verres découpés et de plaques de plomb présents dans cette zone laissent à penser qu'il s'agissait d'un secteur de fabrication de fenêtres ou de vitraux.

Au nord, la superficie observée est trop faible pour attribuer une fonction à cet espace.

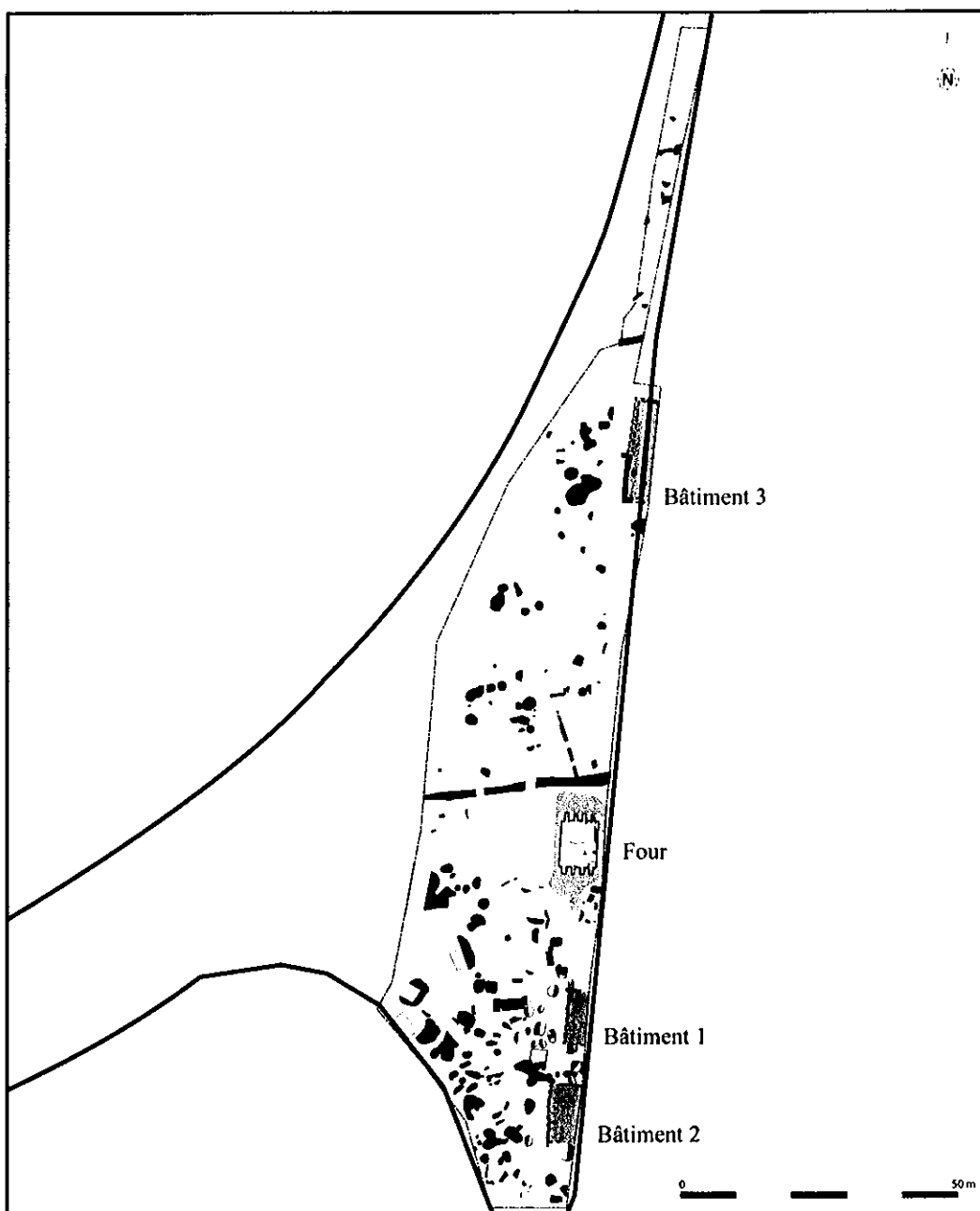


Fig. 9. Plan de la zone artisanale (plan Rachid Kaddeche, Inrap)

La briqueterie

Les deux bâtiments n'ont pu être dégagés entièrement, à cause de la présence d'une haie et du fossé bordant la route départementale 928.

Ils ont, sans doute, été installés pour l'exploitation du four au cours de la reconstruction du monastère sous la prélatrice de Philippe de Lannoy comme leur datation (fin XVIe s. - début XVIIe s.) le confirme.

Le bâtiment 1, sans doute à usage d'habitation ou d'atelier, présente deux états.

Les limites exactes du premier bâtiment n'ont pas été retrouvées, endommagées par l'installation du second état. Les divisions internes sont marquées par des solins de craie et de silex. Certains éléments des fondations ont même pu être récupérés pour construire les bases du bâtiment lui succédant. Un sol, composé de brique pilée, était en partie conservé, démontrant un usage particulier de cette pièce.

Dans son second état, le bâtiment couvre une surface de 48m² divisée en quatre espaces. Le premier (15m² = 3,60m x 4,20m), dans lequel une petite aire de limon rubéfié témoigne de la présence d'un foyer dans l'angle sud-ouest, et le deuxième (16m² = 3,60m x 4,40m), sont aménagés d'un sol de terre battue. Dans la troisième pièce (14m² = 3,80m x 3,60m) dont le sol est composé de craie damée, un « muret » de tuiles et de blocs de calcaire délimite un foyer le long de la paroi nord. Au sud, une petite pièce, peut-être un cellier, (2,75m² = 1,60m x 1,70m) est pavée de briques posées à plat.

Le bâtiment 2, délimité par des solins, couvre une surface minimale de 66m². Aucun aménagement particulier ne permet de caractériser cet espace mais une grange ou un séchoir était nécessaire dans une briqueterie. Sa période d'occupation est identique à celle du premier bâtiment.

Le four à briques

Voir description (*Fig. 10, Fig. 11 et Fig. 12*).

Il a été creusé (6,80m x 11,10m) à même le sol dont la nature argileuse permet une bonne tenue des parois et une réfraction quasi optimale. Il est divisé en cinq « espaces » délimités par des « couloirs » rejoignant les huit alandiers (4 au nord, 4 au sud). Dans le projet initial dessiné au sol, le four devait comprendre un alandier supplémentaire. Celui-ci a été creusé à une profondeur de 0,20m puis a été abandonné. Ce couloir supplémentaire possède les mêmes dimensions que ceux qui ont été terminés.

Les alandiers larges d'environ 1m ont une longueur variant de 1,33m à 2,24m. Leur extrémité présente une pente afin de faciliter le chargement du bois qui se pratiquait par une ouverture située dans la partie supérieure de la voûte (*Fig. 12*). Cette pente était aménagée de rognons de silex recouverts d'une couche d'argile. La conservation de la voûte de l'alandier nord-est, composée d'argile, a permis de constater qu'elle était haute de 0,80m. Le départ de la voûte, conservé dans plusieurs des autres alandiers permet d'affirmer que tous possédaient la même hauteur.

La disposition des briques

Dans les trois bandes centrales, le premier étage était composé de quatre lignes de briques posées de chant dont l'axe long est est-ouest. Au deuxième niveau, les briques étaient posées perpendiculairement à celles du premier. Dans le couloir est, et sans doute ouest, dont les largeurs correspondent à la moitié des couloirs centraux, au premier étage, les briques sont axées sur deux rangées est-ouest et nord-sud. Le deuxième étage est composé de 7 bandes de briques axées nord-sud.

Estimation de la capacité du four

Pour le calcul, nous nous en référons aux formules établies par J.-P. Meuret (Meuret, 1975) lors de ses études relatives aux fours de Mont-Saint-Jean dans l'Aisne. La hauteur du four

est estimée à 3,50m, la hauteur des canaux à 0,50m. Le coefficient de remplissage est égal à 0,5 et le volume d'une brique 0,001m³.

Volume du four : 6,80 x 11,10 x 3,50 = 264,18m³

Volume des quatre canaux : 11,10 x 0,6 x 0,50 x 4 = 13,32m³

Volume de la fournée : 264,18 - 13,32 = 250,86m³

Volume utile : 250,86 x 0,5 = 125,43m³

Capacité : 125,43 / 0,001 = **125 430 briques**

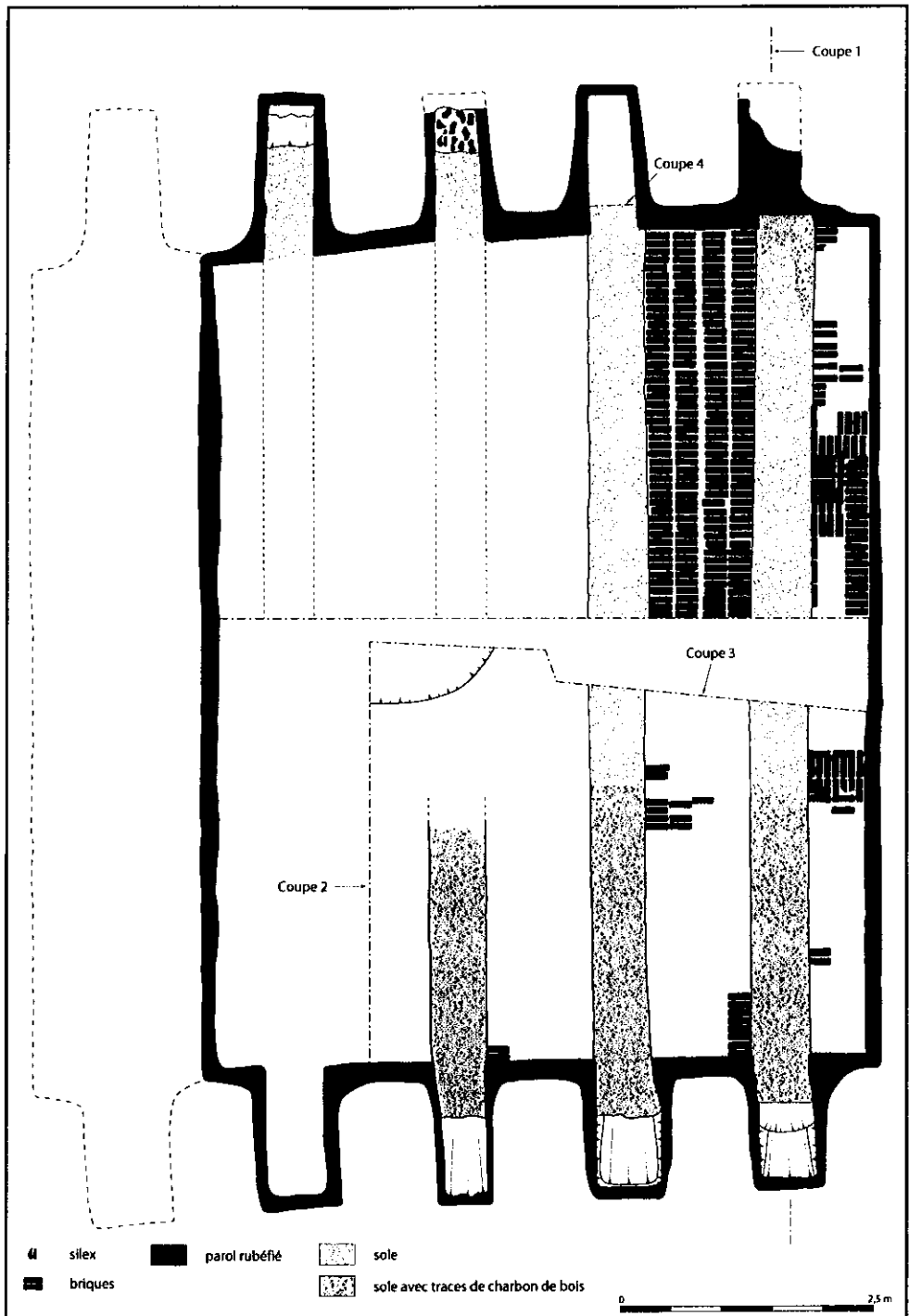


Fig. 10. Plan du four à briques (plan Rachid Kaddeche, Inrap)

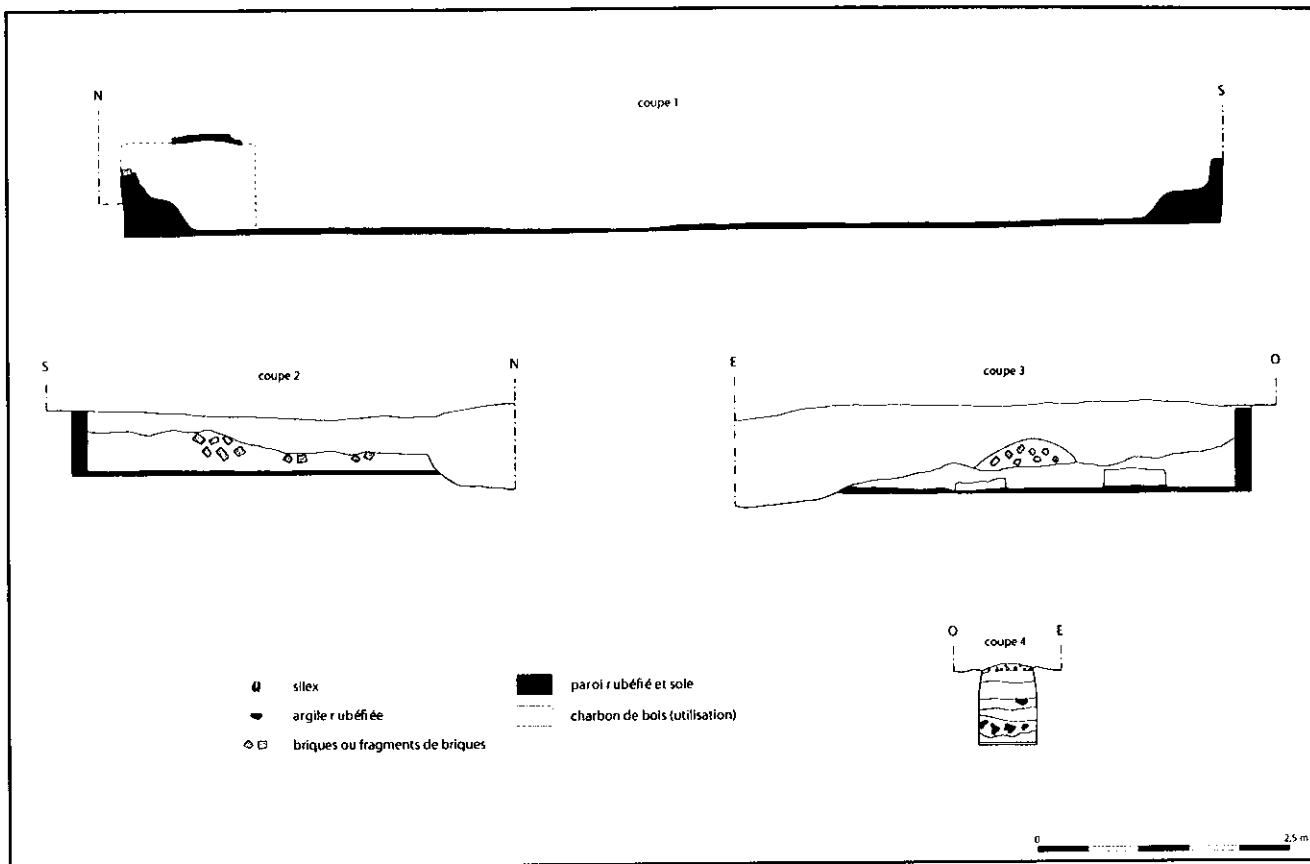


Fig. 11. Coupes du four à briques (plan Rachid Kaddeche, Inrap)

La fabrication

La briqueterie devait être située à proximité de la source d'argile, non loin des réserves de combustibles et approvisionnée en eau (Norton, 1992). Sur ce site, l'atelier est installé au cœur de la source d'argile prélevée dans les nombreuses fosses d'extraction. Une énorme carrière est encore visible dans le paysage au nord-ouest, en dehors de la zone de fouille. L'approvisionnement en bois ne devait pas poser de problèmes puisque comme on le voit sur les représentations anciennes, l'abbaye était ceinte de forêts (Fig. 2). L'approvisionnement en eau se faisait par le fossé 2155 qui descend du haut du plateau. L'eau pouvait également être stockée dans les différentes fosses d'extraction puisque le sol est imperméable.

Mode de fonctionnement

L'argile après son extraction devait être épurée. Elle était exposée aux intempéries pour faire apparaître les plus grosses impuretés. L'épuration de l'argile pour la fabrication des briques n'a pas besoin d'être aussi poussée que celle destinée à obtenir la matière pour la fabrication de poteries. C'est pourquoi il est peu probable qu'elle ait été lavée. Si l'argile crue n'avait pas la consistance voulue, du sable pouvait lui être ajouté.

Lorsque l'argile était prête, l'artisan moulait les briques au moyen d'un cadre de bois puis enlevait l'excédent au moyen d'une raclette de bois. Ensuite, les cubes d'argile étaient stockés à l'abri pour un premier séchage, afin d'éviter un éclatement lors de la cuisson à cause de l'eau encore contenue dans l'argile. Le bâtiment 2 pouvait être utilisé à cet effet.

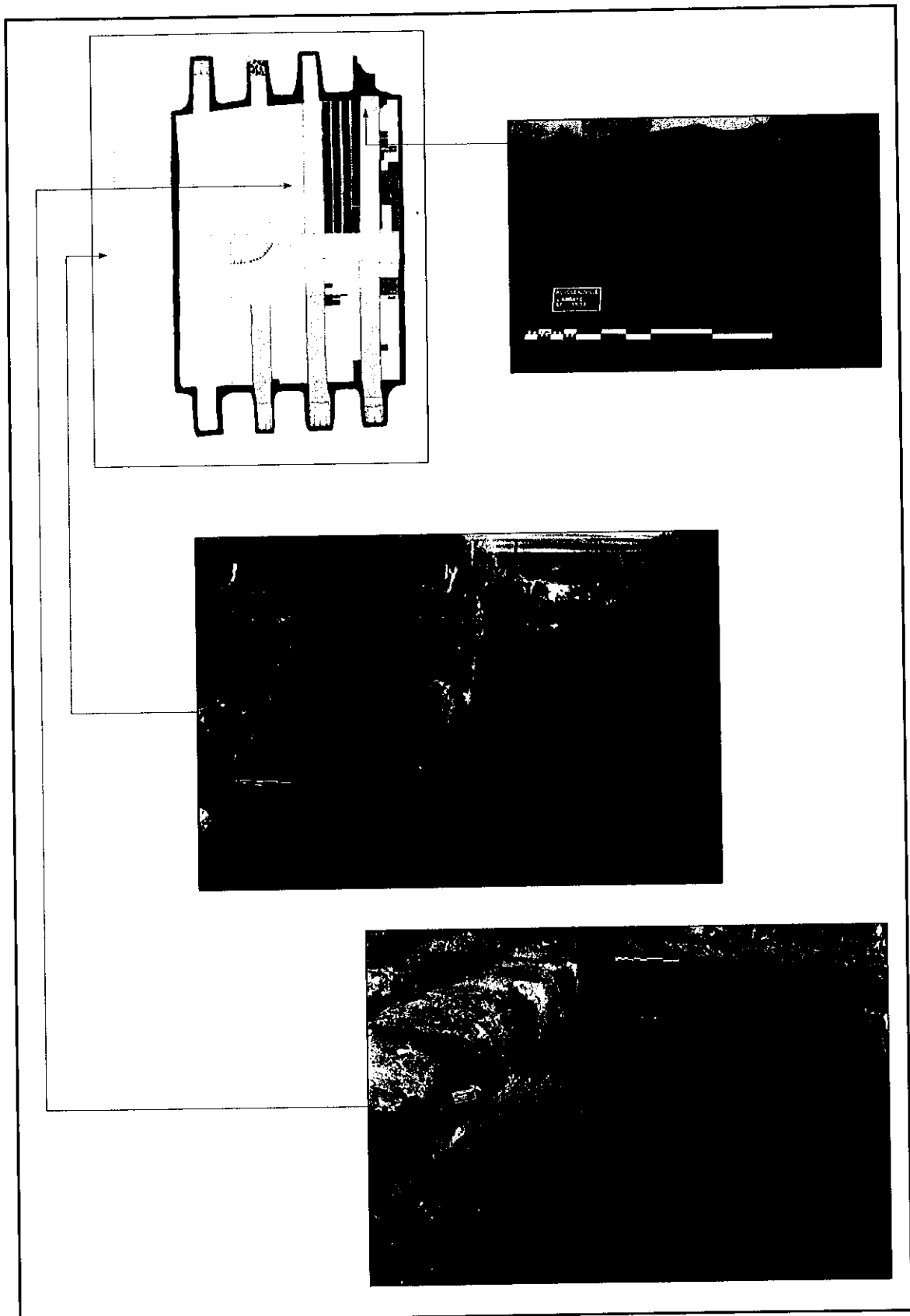


Fig. 12. Vues du four à briques (plan Rachid Kaddeche, clichés Raphaël Clotuche, Inrap)

Une fois sèches, les briques étaient placées dans le four. Ce dernier était recouvert d'une couverture bien souvent temporaire. Elle était posée sur le dernier niveau de brique. Elle pouvait être composée de tuiles recouvertes de terre ou simplement d'argile. Cette dernière solution semble être celle utilisée à Ruisseauville car aucune tuile n'a été découverte aux alentours du four.

Lorsque la construction du four était terminée, commençait la cuisson. Elle débutait par le « petit feu » pour éliminer l'eau qui subsistait encore dans les briques. Ensuite, on allumait le « grand feu » qui permettait d'obtenir le degré de cuisson souhaité. Cette cuisson pouvait durer jusqu'à deux jours. À la fin de la cuisson, les ouvertures étaient bouchées et le four refroidissait lentement. Ensuite, la voûte était supprimée. Les couloirs des alandiers du four de Ruisseauville facilitaient le déchargement des briques.

Datation

L'étude archéomagnétique menée par Yannick Garcia (université de Rennes I) sur les briques dont l'aimantation était bien préservée a permis d'établir une datation assez précise.

Elle a livré deux solutions. La première (880 ± 30) est incompatible avec la datation de la céramique. La seconde proposition (1620 ± 30) correspond avec la datation du mobilier. Elle est synchronique avec l'époque du réaménagement général du couvent réalisée par Philippe de Lannoy (1590 - 1633). Sur la représentation de l'abbaye des albums de Croÿ entre 1605 et 1610, on peut observer que de nombreux bâtiments, à droite, ainsi que la clôture du couvent sont construits de briques (*Fig. 13*).

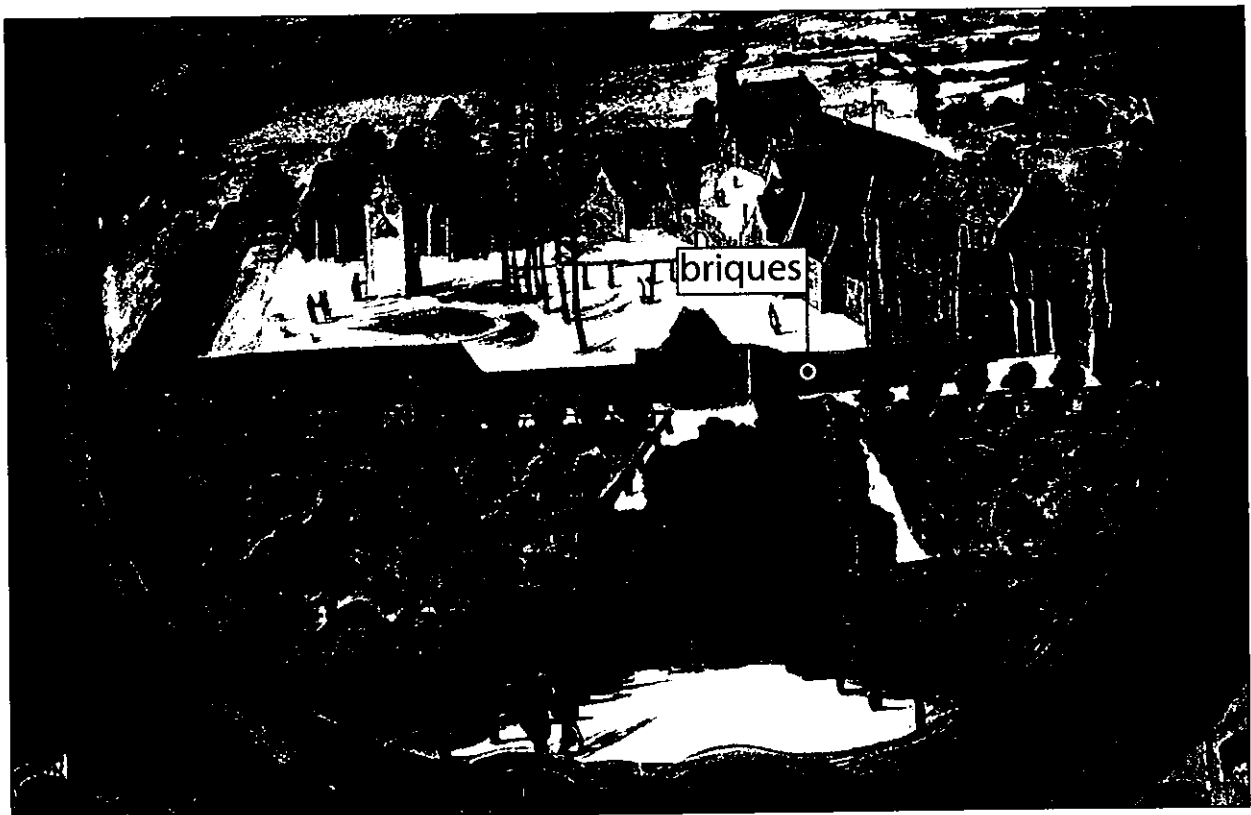


Fig. 13. Détail de l'abbaye de Ruisseauville dans les Albums de Charles de Croÿ

(J.-M. Duvosquel dir., Albums de Croÿ tome XXI, pl. 169, Crédit communal de Belgique, 1985)

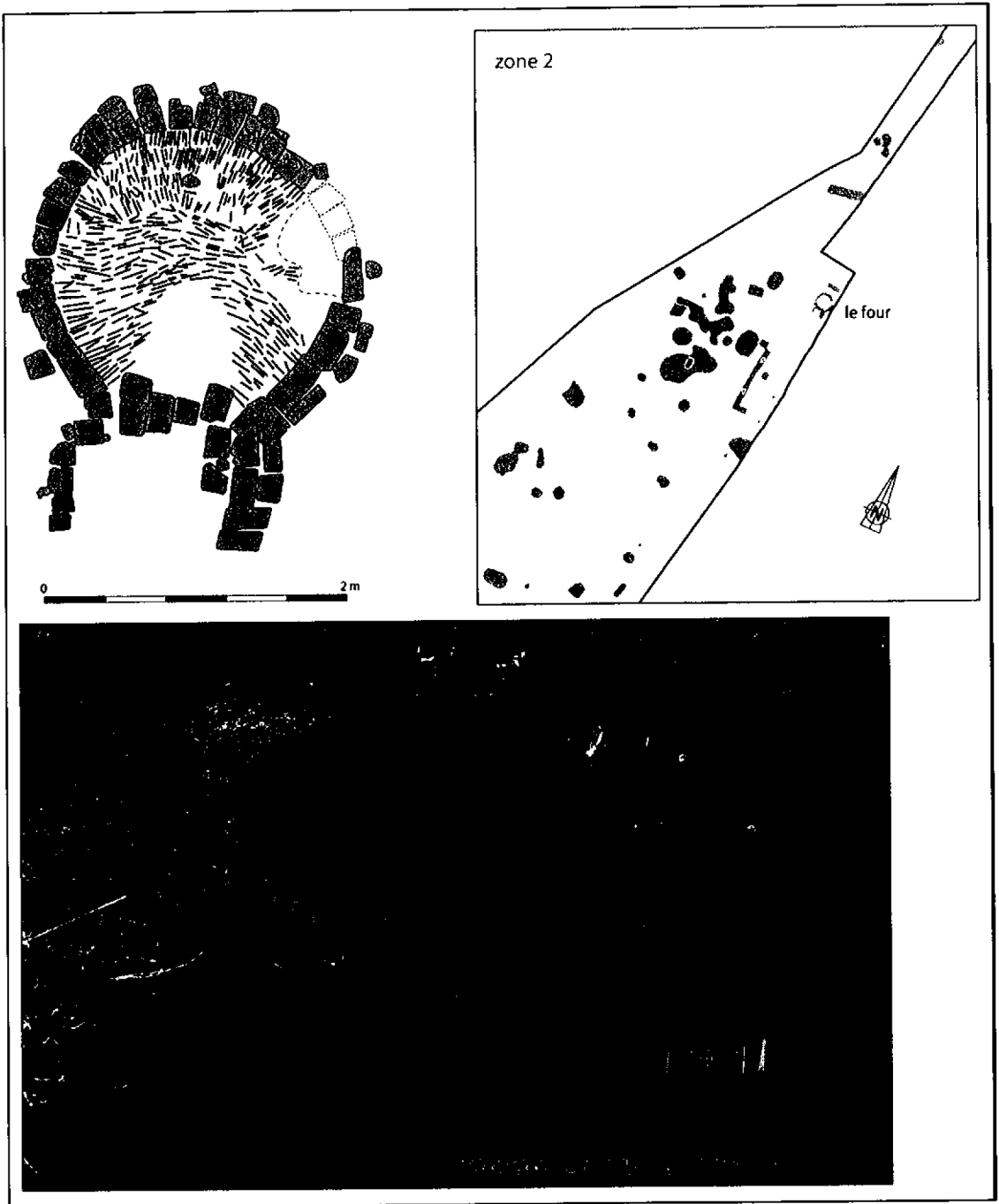


Fig. 14. Vue et plan du four dans le bâtiment 3
(plan Rachid Kaddeche, clichés Raphaël Clotuche, Inrap)

Un secteur de travail du verre ?

Le bâtiment 3 couvre une surface appréhendée de 95m² (19m x 5m). Il est fondé sur solins composés de craie, de silex et de briques. Quelques creusements pratiqués dans les fondations prouvent que le bâtiment était aussi maintenu par des poteaux de bois et construit en torchis.

Du côté est, deux fondations de piliers sont composées de blocs de craie. Les contraintes de décapage ne nous ont pas permis de savoir si ceux-ci consistaient en piliers intermédiaires pour soulager la portée sur les murs, ou s'il s'agissait de piliers placés à l'entrée d'un auvent, le bâtiment étant alors ouvert à l'est.

Le nombre important de fragments de verre découverts dans les poteaux et aux alentours de la construction permet d'envisager qu'une activité concernant le travail du verre y était pratiquée.

Aucun four destiné à la fabrication de verre n'a cependant été retrouvé dans la zone décapée. Il faudrait alors y voir un atelier de découpe du verre comme permet de le supposer le nombre important de fragments sectionnés. De plus, la découverte de fils de plomb destinés à la fabrication de verre permet d'envisager que des fenêtres étaient fabriquées à cet endroit. Le mobilier céramique récolté dans les fosses voisines de ce bâtiment ainsi qu'à l'intérieur même de celui-ci est identique au matériel recueilli dans le secteur briqueterie (fin XVIe s. - début XVIIe s.).

Un four domestique était installé dans ce bâtiment. Ses parois sont composées de briques identiques à celles fabriquées dans le four (*Fig. 14*). La sole est aménagée de tuiles posées de chant ainsi que de quelques carreaux de pavages et recouverte d'un niveau d'argile rubéfiée.

Comme dans le four à briques, une étude archéomagnétique a été réalisée sur cette structure. Du fait de l'aimantation trop faible de la dernière cuisson, la méthode n'a pas permis de dater l'ultime utilisation du four. Elle a toutefois pu déterminer la période de cuisson des briques datée du XVe siècle. Cependant, le mobilier céramique permet d'attribuer cette structure à la fin du XVIe siècle - début XVIIe siècle. Les briques et les tuiles qui ont été utilisées ont donc été récupérées d'un édifice démonté ou détruit. Sans doute peut-on le mettre en relation avec la reconstruction du monastère, comme le montrent également les carreaux de pavage présents dans la sole (Dilly, 1989).

Conclusion

Cette opération archéologique a permis d'appréhender une partie des ateliers en relation avec la reconstruction de l'abbaye Sainte-Marie-au-Bois au début du XVIIe siècle, ainsi que le local d'accueil situé à l'entrée de l'abbaye.

Peu d'opérations sont menées dans cette région. Celle-ci a permis d'observer un type d'aménagement qu'il n'est pas rare de rencontrer (Barbieux, Thuillier, 1999) mais exceptionnel de fouiller. Le contexte est ici particulier et peut être mis en relation directe avec des faits reconnus dans les archives.

La très bonne conservation des structures a permis l'observation de détails qu'il est peu courant de rencontrer du fait de l'arasement des terrains. Ces derniers serviront de référence pour les prochaines découvertes de même type.

La découverte d'une voirie gallo-romaine se dirigeant vers l'abbaye permet de supposer l'existence d'un établissement antique dans ce secteur. Toutefois, les différentes restructurations de l'abbaye ont certainement endommagé les vestiges antiques qui peuvent l'avoir précédée.

Bibliographie

- BARBIEUX J. et THUILLIER F (1999)- « Fours à briques du XVIIe siècle à Tourcoing », *Revue du Nord- Archéologie du Nord de la France et de la Picardie*. I.XXXI, 333, 1999, p. 163-176.
- DESACHY B. (1992) – « Observations archéologiques sur un four de tuilier moderne à Genvry (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, Amiens, p. 143-153.
- DILLY G. (1989) – « Les caractères septentrionaux des terres vernissées ornées d'Artois et du Ponthieu dans la première moitié du XVIIe siècle », *Nord-Ouest Archéologie*, numéro hors-série, *Actes du colloque de Lille (26-27 mars 1988)*, Travaux du Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Céramique dans le Nord/Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer, p. 153-163.

- MAILLOT J.-F. (1998) – *Abbaye Sainte-Marie-au-Bois de Ruisseauville, Etude d'archives et recherche documentaire*, janvier 1998, AFAN.
- MEURET J.-P. (1975) - *La brique en Thiérache aux XVIe et XVIIe siècles. Recherches sur la briqueterie et méthode d'analyse des monuments*, mémoire inédit de l'EHESS, Vie section.
- NORTON C. (1992) – « Carreaux de pavement, du Moyen-Âge à la Renaissance (Musée Carnavalet) », *Histoires et techniques*, p. 21 à 31.
- TOUZET P. (1978) – « Un lot de céramiques provenant d'une fosse dépotoir datée du XVIe siècle à Amiens », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n°5, Amiens, 1978, p. 263-278.
- VÊCHE P. - M. (1989) – « La céramique médiévale et postmédiévale de Tournai (Belgique) et ses relations avec le Nord de la France », *Nord-Ouest Archéologie*, numéro hors-série, *Actes du colloque de Lille (26-27 mars 1988)*, Travaux du Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Céramique dans le Nord/Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer, p. 243-255.